FONDS POUR LA CONSERVATION DES RIVIÈRES SAUVAGES

1% FOR THE PLANET BÉNÉFICIAIRE

AMI(E)S DES RIVIÈRES SAUVAGES, DONATEURS ET DONATRICES,

L'été est là et, en dépit de la canicule, la vie foisonne dans les rivières sauvages. C'est une période propice pour admirer leur beauté et leur résilience, mais aussi pour renforcer nos engagements collectifs envers leur protection.

L'équipe du Fonds pour la Conservation des Rivières Sauvages sait, depuis son origine en 2010 que l'impact le plus fort naît des **coopérations innovantes.** Dans cette période complexe de transition et de renouvellement, nous renforçons les partenariats avec des acteurs clés engagés dans des programmes de conservation qui vont au-delà de la labellisation **Site Rivières Sauvages**, indispensable mais inaccessible pour certains cours d'eau. Concrètement, nous avançons par exemple avec **Allier Sauvage** et **Asters**, le **Conservatoire des Espaces Naturels de Haute-Savoie** pour protéger plus efficacement les **Rivières Alpines**.

Cette volonté d'**ouvrir, rassembler, fédérer** les énergies est partagée par de nombreuses ONG, qui reconnaissent la nécessité de travailler main dans la main pour atteindre des objectifs ambitieux. Le regroupement, la création de coalitions d'alliance est aussi encouragée depuis peu par les financeurs privés qui exigent une meilleure action commune, une plus grande synergie entre associations.

Nous nous inspirons d'un modèle que l'on observe dans le monde anglo-saxon, où la collaboration entre organisations non gouvernementales est un levier culturel puissant pour la conservation. En unissant nos expertises et ressources, en mobilisant des fonds en commun, en impliquant les citoyens, nous **maximisons notre efficacité sur le terrain.** Nous sommes ravis de partager avec vous les belles avancées. **Bâtir ensemble prend plus de temps,** car les nouvelles pratiques bousculent nos habitudes de travail, provoquent quelquefois de l'appréhenion et du malentendu.

C'est un travail au long court mais nous n'avons pas le choix. S'unir davantage, riches de nos différences, dans la confiance partagée, pour amplifier les actions de conservation devient une évidence face aux défis que nous devons relever ensemble pour le bien commun, pour notre bien-être, **pour ces rivières que nous aimons.**

Bonne lecture !

ACTUALITÉS

RETOUR D'ENQUÊTE SUR LES BESOINS DES GESTIONNAIRES DES RIVIÈRES

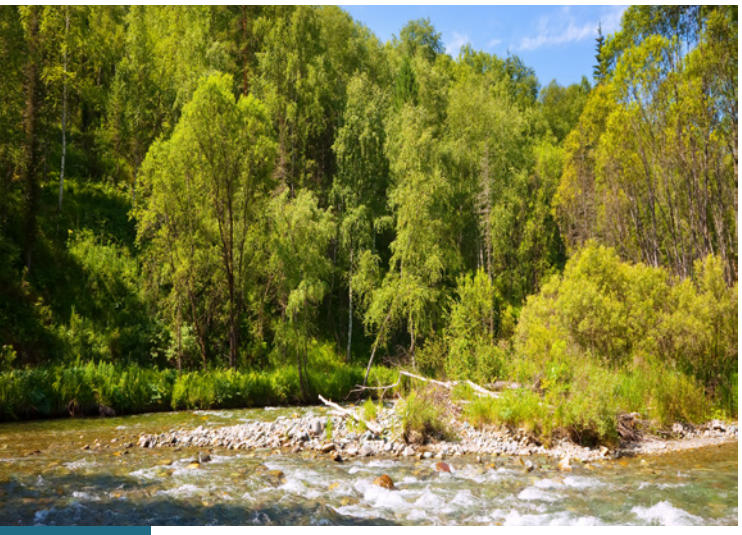

Une enquête auprès des gestionnaires de rivière en France métropolitaine a été réalisée par Mathilde ENGELS et Alexandre BRUN, afin d'identifier et catégoriser les rivières d'intérêt en plus des rivières déjà « labellisées », puis connaître les besoins des gestionnaires locaux.

L'objectif est d'établir une nouvelle politique d'aide très ciblée, de manière à ce que les dons des entreprises et des particuliers perçus par le fonds soient dépensés de manière efficace.
Dans cette perspective, un questionnaire a été élaboré avec l'aide des bénévoles du fonds au sein du Laboratoire de géographie et d'aménagement de Montpellier.

Sur près de 300 destinataires, 49 gestionnaires de rivières ont été interrogés, soit un taux de réponse de 18%.
Les résultats de l'enquête suggèrent une grande variété de problèmes :

- érosion de la biodiversité,
- pollutions chroniques,
- espèces envahissantes
- prévention des inondations.

Cependant, les **étiages** (niveau moyen le plus bas d'un cours d'eau) de plus en plus sévères sont en tête des préoccupations.
Les gestionnaires insistent également sur les outils indispensables parmi lesquels l'acquisition foncière, laquelle semble s'imposer partout pour protéger plus efficacement les écosystèmes aquatiques avec des partenariats (SAFER, Conservatoires des espaces naturels...).
Enfin, les répondants sont demandeurs d'**aide à la concertation** pour résoudre les conflits d'usages, ainsi que d'**expérimentations grandeur nature et d'études scientifiques** de façon à ajuster les modalités de gestion (du « monitoring »).

Et maintenant ?

Cette enquête renforce l'intérêt des nouveaux chantiers du Fonds et du choix d'appuyer des projets allant au-delà des seules rivières déjà « labellisées ».
Cette enquête ne peut que renforcer notre démarche de fédération, d'innovation, d'interconnexion et d'accompagnement.

DÉCOUVRIR LA NOTE DE SYNTHÈSE DE L'ENQUÊTE

RAPPORT SUR L'EAU À L'HORIZON 2050 DE FRANCE STRATÉGIE

Cette étude en trois volets (2024-2025) informe, alerte et devrait renforcer la mobilisation collective.

Le volet 2 du rapport de France Stratégie « Confrontation ressource demande », basé sur les travaux de l'Inrae (Explore 2), a été présenté devant le Comité National de l'Eau l'Eau le 19 juin dernier. France Stratégie, soit le Haut Commissariat à la stratégie et au plan est placé sous la responsabilité directe du Premier ministre. Il évoque de graves tensions à l'horizon 2050, pour les humains et les écosystèmes si nos usages ne sont pas radicalement transformés. Tous les secteurs sont concernés, l'industrie, les usages domestiques, l'agriculture, qui devra faire les plus gros efforts. Tout le pays est fera face aux tensions mais plus plus particulièrement le Sud-Ouest et le Sud-Ouest. France Stratégie invite à transformer nos usages, à soutiens des pratiques agroécologiques plus sobres en eau, dans un esprit de partage de la ressource.

LES GRANDS CHIFFRES DE CETTE ÉTUDE

+50 % de prélèvements d'eau d'ici 2050 dans la moitié ouest de la France selon le scénario tendanciel (notamment pour l'irrigation).

En **août 2050, 83 % des bassins versants** seront en tension hydrique sévère au moins un mois par an (scénario tendanciel).

Plus de 75 % du territoire pourrait connaître une **détérioration de la situation hydrique** sur plus de **6 mois par an** (scénario tendanciel).

En été 2050, la consommation d'eau **pourrait plus que doubler dans près de la moitié des bassins versants** (scénario politiques publiques).

Seul le scénario de rupture limite la détérioration estivale : en août, **53 % des bassins** subissent une aggravation contre **90 %** dans le scénario tendanciel.

France Stratégie. La demande en eau. Prospective territorialisée d'ici à 2050.

ACCÉDEZ À LA REDIFFUSION

FILM DOCUMENTAIRE : «SAUVAGE, UNE NATURE IDÉALE»

Le Fonds pour la Conservation des Rivières Sauvages est l'une des quatre structures engagées, *(avec la Fondation Francis Hallé, Rewilding France et le couple formé par Thierry Lecomte et Christine Le Neveu aux Courtils de Bouquelon)* qui participent au documentaire **«Sauvage, une nature idéale ?»**, de Caroline Kim Morange.

Ce film explore la notion de **«nature sauvage»** et la place de l'être humain dans celle-ci.
Il met en lumière divers projets en France visant à réintroduire le sauvage, à travers la «libre évolution», qui implique une non-intervention humaine sur les espèces animales et végétales. Le Fonds donne la parole à des acteurs locaux, pêcheurs très engagés depuis plusieurs décennies pour la protection des ruisseaux pépinières d'une rivière du bassin de la Dordogne. Il s'agit ici du Foulissard, en Corrèze, un ruisseau qui présente un très bon fonctionnement écologique et qui abrite une belle population d'Écrevisses à pattes blanches. Cette rivière de part sa conservation et le peu d'altérations humaines constitue, en plus de la Grande Leyre, un patrimoine biologique unique et inestimable en Nouvelle Aquitaine.

Restez connectés, nous vous en disons plus très prochainement sur le tournage !

CÔTÉ PARTENAIRES

NOUVELLE CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LE CONSERVATOIRE NATIONAL DU SAUMON SAUVAGE

Afin de garder des liens forts avec le Fonds et d'envisager des actions communes sur le bassin de l'Allier sur les enjeux **de qualité de la rivière, de sauvegarde du saumon Atlantique et des poissons migrateurs.**

Le CNSS, comme il l'a fait par le passé entre 2018 et 2020 s'inscrit dans une nouvelle dynamique coopérative avec le Fonds et les autres ONG déjà mobilisées, dont l'Association Protectrice du Saumon, la Fédération de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques de Haute-Loire, qui font un travail indispensable en faveur du repeuplement.

Rappelons que la population de saumon de la Loire et de l'Allier, ultime population de saumons de longue migration en Europe est passée de 100 000 poissons migrant annuellement au XIX éme siècle à moins d'une centaine aujourd'hui. Un programme pour mobiliser des moyens nouveaux et innovants sera proposée pour les trois prochaines années à partir de l'Automne prochain.

https://www.saumon-sauvage.org/
Larma, 43 300 - Chanteuges - Contact : 06 63 49 59 55

NOUVELLE CONVENTION AVEC LE CHANT DES RIVIÈRES, LA CONCRÉTISATION D'UNE COLLABORATION FRUCTUEUSE !

La coopération du Fonds avec le Chant des Rivières, une petite ONG créée en 2015 pour voir comment prendre le relais du programme « Rivières Vivantes » du WWF-France existe de manière informelle depuis longtemps. Elle porte sur plusieurs thèmes, notamment sur la menace du développement d'une petite hydroélectricité mal conçue, comme cela a été le cas avec la microcentrale de Chanteuges sur la Desges. Le Chant des Rivières, qui intègre des acteurs du monde de l'art et de la culture dans son travail s'investit aussi les poissons migrateurs, en particulier avec Ara-France, l'Association de Repeuplement Anguilles France en charge du repeuplement anguille sur les cours d'eau de la façade atlantique. L'ONG s'investit pour accompagner le développement des énergies renouvelables, éolien et solaire, accompagne les actions sur la culture du risque naturel d'inondations.

---

www.lechantdesrivières.org
La Fabrique, 23 rue de la Fabrique, 42160 Andrézieux-Bouthéon
Contact : *Philippe Chappat : 06 64 35 77 80*

«LE POIDS DU VIVANT» : UN ÉLAN POUR LA BIODIVERSITÉ AVEC LE SOUTIEN DES ENTREPRISES ET DES MÉDIAS

Face à l'urgence de la crise de la biodiversité, la plateforme philanthropique et notre partenaire «Le Poids du Vivant» connecte entreprises engagées et associations œuvrant pour la préservation de la nature.

Il s'agit de la première plateforme de mécénat dédiée à la biodiversité, référençant plus de 60 associations environnementales. Elle est gratuite, sans frais, et garantit que 100 % des dons sont reversés aux associations. Nous vous invitons à découvrir la plateforme par ici :

PLATEFORME «LE POIDS DU VIVANT»

NOUVELLE CONVENTION AVEC L'AIDSA

L'AIDSA (Association Internationale de Défense du Saumon Atlantique) est un partenaire fidèle qui renouvelle son aide annuelle et la convention de partenariat avec le Fonds pour l'aider à fédérer les acteurs et les ONG sur le bassin de l'Allier.

UN NOUVEAU PARTENAIRE FINANCIER S'ENGAGE AUX CÔTÉS DU FONDS !

Le Conseil d'Administration du Fonds de dotation du Crédit Mutuel Arkéa, a donné un avis favorable à un soutien pour 3 ans au Fonds pour la Conservation des Rivières Sauvages. Ce soutien portera sur le développement du programme scientifique, dans la continuité des actions déjà engagées pour la mise en œuvre d'indicateurs de conservation des rivières joyaux, la restauration de forêts alluviales dans le sud-ouest sur la Grande Leyre, labellisée Site Rivières Sauvages en 2017, sur la rivière Touvre en Nouvelle Aquitaine et la protection de zones humides sur le bassin du Naïc en Bretagne. En effet, la sauvegarde et protection des tourbières, zones humides et rivières devient essentiel pour la captation du carbone.

En savoir plus grâce à cet article du Parisien.

> *Pour le Crédit Mutuel Arkéa, il s'agit d'un éclairage complémentaire sur les enjeux liés à l'eau et la préservation des rivières sauvages dans le cadre sa feuille de route dont l'eau et la biodiversité sont deux enjeux majeurs.*
> Claire LE ROY

TÉMOIGNAGES D'ENTREPRISES 1%

PAULINE BLOAS
EUPTOYOU

«L'eau, c'est la vie. Parce que les cours d'eau irriguent le vivant, parce qu'ils sont le premier pilier de notre biodiversité, parce qu'ils façonnent depuis toujours nos paysages, Euptouyou a décidé de soutenir le Fonds pour la Conservation des Rivières Sauvages et ses actions de sensibilisation sur la protection de nos derniers cours d'eau naturels»

DARIA GONCHARENKO
LE THÉ CHIC

L'eau est le coeur de notre écosystème, reliant toutes les formes de vie, y compris nous. Elle est essentielle pour infuser le thé et s'assurer que sa pureté est vitale. C'est pourquoi il est important de protéger nos sources d'eau, particulièrement en raison des défis environnementaux actuels et de l'impact de l'activité humaine sur la nature. J'insiste toujours auprès de mes clients sur le fait que des sources d'eau propres, comme les rivières, sont essentielles à la préservation de notre environnement. Je crois que ma marque a la responsabilité d'éduquer les clients sur l'importance de protéger les rivières intactes.»

VISIONNEZ ICI LA VIDÉO DE NOS SOUTIENS À NE PAS MANQUER !

PARTENAIRES TERRAIN ET FINANCEURS, VOUS SOUHAITEZ MENER UNE ACTION À NOS CÔTÉS AFIN DE PROTÉGER LES DERNIÈRES RIVIÈRES SAUVAGES EN 2025 ?

COOPÉRONS POUR MAXIMISER NOTRE IMPACT !

VOUS SOUHAITEZ CONTINUER À NOUS AIDER À AGIR ?

Faites un don : de quelques euros à l'infini, nous avons besoin de soutien financier pour mener à bien nos actions de protection et conservation des Rivières Sauvages !

Parlez de nous : Le Fonds pour la Conservation des Rivières Sauvages a besoin donateurs particuliers ! Peut-être que vos amis, votre famille ou même votre employeur, peut apporter sa pierre à notre bel édifice et faire partie de cette communauté sensibilisée à la protection et sauvegarde des dernières rivières joyaux !

POUR DONNER, C'EST PAR ICI !

Vous souhaitez faire un don par chèque ou différemment ?

CLIQUEZ ICI POUR ACCÉDER AU FORMULAIRE DE DON

Si vous souhaitez rejoindre l'aventure Rivières Sauvages d'une manière ou d'une autre, **contactez-nous !**

À bientôt !

Règles générales pour l'apport en mécénat : Le Fonds de Dotation ne reçoit que des dons provenant de sociétés, d'entreprises, d'associations, d'autres fondations ou de particuliers à l'exception de tous financements publics. Selon les dispositions du code général des impôts, les dons sont défiscalisés à hauteur de 60 % pour les entreprises dans la limite de 0,5% de leur chiffre d'affaire HT et 66 % pour les particuliers dans la limite de 20% du revenu net imposable. Le Fonds pour la conservation des rivières sauvages est un Fonds de dotation déclaré au Journal Officiel du 1 Janvier 2011 en application de la loi du 4 août 2008 instituant les Fonds de dotation. Il adhère au Centre Français des Fonds et Fondations.

FONDS POUR LA CONSERVATION DES RIVIÈRES SAUVAGES

23, rue de la Fabrique, 42160 ANDREZIEUX BOUTHEON, France
Contact : contact@fonds-rivieres-sauvages.fr
Développement des partenariats : Denis CAUDRON - 06 85 31 40 06